

CONCOURS EXTERNE ET INTERNE D'ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE - 2017

(Nouvelle appellation du grade d'adjoint du patrimoine de 1^{ère} classe depuis le 1.01.2017)

EPREUVE D'ADMISSIBILITÉ : CAS PRATIQUE

2h – Coefficient 4

L'épreuve consiste en la résolution écrite d'un cas pratique à partir des données communiquées au candidat relatif à une situation à laquelle l'adjoint territorial du patrimoine principal de 2^{ème} classe peut être confronté dans l'exercice de ses fonctions.

CONSIGNES : A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- ↳ Complétez vos nom, prénom et signature sur la copie. Rabattez l'angle et collez-le.
- ↳ Les calculatrices autorisées sont celles non programmables ou programmables alphanumériques, ou à écran graphique, à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'une imprimante.
- ↳ En aucun cas le téléphone portable ne peut être utilisé pendant l'épreuve (que ce soit en mode calculatrice ou horloge).
- ↳ Il ne vous sera remis qu'un seul exemplaire du sujet.
- ↳ **ATTENTION ! AUCUN NOM OU SIGNE DISTINCTIF (signature, paraphe, n° de candidat...) ne doit apparaître sur votre copie.**
- ↳ **SEUL L'USAGE D'UN STYLO A ENCRE BLEUE OU NOIRE EST AUTORISÉ. L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou surligner, de même que l'utilisation d'un surligneur sera considérée comme un signe distinctif.**
- ↳ Les feuilles de brouillon ne doivent pas être jointes aux copies. Elles ne seront pas corrigées.
- ↳ Le non-respect des règles ci-dessous peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Ce sujet comprend 3 pages (y compris celle-ci).

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.

S'il est incomplet, en avertir un surveillant.

Dans le cadre de sa programmation annuelle, la direction des services culturels de votre collectivité sollicite les établissements patrimoniaux pour promouvoir une série d'animations sur la thématique : « *L'autre, regards sur la différence* ».

Le musée d'art et d'histoire, les archives municipales et la médiathèque choisissent de mettre en œuvre cette thématique au travers d'expositions temporaires s'appuyant sur les collections municipales, des prêts extérieurs et des dispositifs multimédia, ainsi qu'un programme d'actions culturelles.

L'ensemble de ces actions est valorisé via un portail internet créé à cette occasion et mettant en ligne les ressources produites par les trois établissements.

Vous êtes rattaché(e) à la direction des services culturels et êtes amené(e) à intervenir dans l'ensemble des services, chaque fois sous l'autorité du directeur de l'établissement ou d'un de ses assistants.

Vous êtes informé(e) que dans le cadre de la séquence d'observation en milieu professionnel, obligatoire pour tous les élèves des classes de troisième, le service accueillera prochainement un stagiaire. Celui-ci a émis le souhait, dans sa lettre de candidature, de découvrir les missions exercées par un adjoint du patrimoine.

Vous répondrez aux questions suivantes dans l'ordre qui vous convient, en prenant soin de préciser le numéro de la question avant d'y répondre. Deux points de malus seront appliqués en cas d'erreurs de syntaxe et ou de fautes d'orthographe.

Question 1 (4 points)

En amont de l'exposition, votre hiérarchie vous demande de formaliser la demande de prêt d'une œuvre conservée dans le musée des Beaux-Arts situé dans la commune voisine. Le conservateur du musée d'art et d'histoire a d'ores et déjà reçu un accord oral de principe pour ce prêt.

Quels documents sont considérés comme nécessaires à la mise en œuvre de ce prêt ?
Citez au moins quatre exemples.

Question 2 (4 points)

Dans le cadre du projet, la médiathèque prévoit d'exposer des albums photographiques du début du XX^{ème} siècle, prêtés par des particuliers.

Ce service ne dispose pas de matériel ni de personnel spécialisé en matière de documents patrimoniaux, vous êtes chargé(e) de formuler les principales préconisations relatives à la manipulation, l'installation et l'exposition de ces documents.

Citez et explicitez quatre préconisations devant être communiquées aux agents de la médiathèque.

Question 3 (6 points)

Dans l'ensemble des missions qui vous sont confiées, vous êtes chargé(e) de la conduite des visites commentées, au musée d'art et d'histoire, deux après-midi par semaine.

Au cours d'une visite, vous constatez, comme cela est permis par le règlement, qu'un visiteur, prend, avec son smartphone, un grand nombre de photographies d'une des œuvres exposées.

Il s'agit de l'œuvre suivante :

Affiche : *Soudan et villages noirs - Exposition coloniale de Rouen*

Nicolas Tamagno (1851-1933)

De 1896

6 Fi 412 – Fonds des affiches publicitaires anciennes - Collection Archives municipale

- a. Cette œuvre est tombée dans le domaine public le 1^{er} janvier 2004. Dans le contexte du droit de la propriété intellectuelle, expliquez ce que signifie l'expression « œuvre tombée dans le domaine public » ? (2 pts)
- b. Le visiteur vous explique avoir lu un article dans la presse qui indiquait qu'afin d'acquérir cette œuvre la collectivité avait demandé à l'État d'exercer, pour son compte, son droit de préemption. Il vous interroge sur la signification des termes « droit de préemption ». Répondez à sa question en quelques phrases. (2 pts)
- c. Le visiteur est également intrigué par la mention suivante, figurant sur une petite plaque apposée à l'entrée de la salle d'exposition: « *La rénovation de la salle d'exposition Beaulieu a pu être réalisée grâce au mécénat de l'entreprise : photoamnop* ».

Le visiteur vous demande quel est l'intérêt pour une entreprise de devenir mécène du musée. Répondez à sa question en citant au moins deux intérêts. (2 pts)

Question 4 (3 points)

A la sortie des salles du musée, un visiteur vous interpelle avec agressivité sur le contenu de l'exposition. Il évoque son désaccord avec ces calembredaines qui n'ont pas leur place dans une institution sérieuse !

Comment gérez-vous la situation ? Quelle réponse lui apportez-vous ?

Question 5 (3 points)

Votre responsable vous a désigné pour faire découvrir à l'élève stagiaire les missions que vous exercez en qualité d'adjoint du patrimoine territorial.

Expliquer lui, en quelques mots, ce qu'est la « médiation culturelle ».

Afin d'illustrer vos propos, proposez deux exemples de médiation culturelle en relation avec la thématique « *L'autre, regards sur la différence* ».

